RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière

Commune Cinkassé 1

PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE MULTIRISQUES

PCC Elaboré en	Novembre 2024
Contingences couvertes	Débordement de la crise du sahel, Tempêtes/ Vents violents, sécheresse
Niveau de confidentialité	Relatif
Prochaine mise à jour	Octobre 2026

Sommaire

Liste des acronymes iii
Liste des tableaux v
Liste des figures v
Introduction 1
1 PROFIL DE LA COMMUNE 2
1.1 Cadre biophysique et administratif 2
1.1.1 Localisation et relief de la commune 2
1.1.2 Hydrographie 3
1.1.3 Climat 3
1.1.4 Végétation et faune 3
1.1.5 Sols 4
1.1.6 Organisation administrative 4
1.2 Cadre socio-économique 4
1.2.1 Évolution de la population 4
1.2.2 Activités socio-économiques 5
1.3 Cartographie des aléas 6
Alea 1 : inondations 6
Alea 2 : Tempêtes et vents violents 6
Alea 3 : Feux de végétation 6
Alea 4 : Incendies 7
Alea 5 : Conflits intercommunautaires 7
Alea 6 : Epidémies/épizooties 7
Alea 7 : Débordement de la crise du sahel 7
Alea 8 : Sécheresse 7
2 HIÉRACHISATION DES RISQUES 8
2.1 Grille de hiérarchisation des aléas 8
2.2 Résultats de la hiérarchisation des aléas 9
3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS 9
3.1 Définition des scénarii 9
3.1.1 Contingence 1 : Débordement de la crise du sahel 9
3.1.2 Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents 10

3.1.3 Contingence 3 : Sécheresse/Crise alimentaire 10
3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles 11
3.2.1 Cas de la contingence 1 : Débordement de la crise du sahel 11
3.2.2 Cas de la contingence 2: Tempêtes vents violents 11
3.2.3 Cas de la contingence 3 : Sécheresse/Crise alimentaire 11
4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE 12
4.1 Capacités des acteurs d'intervention 12
4.2 Hypothèses de planification 17
4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : Débordement de la crise du sahel 17
4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : Tempêtes/Vents violents . 18
4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : Sécheresse/Crise alimentaire 18
5 PLAN DE REPONSE 19
5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : débordement de la crise du sahel 19
5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents 20
5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : Sécheresse/crise alimentaire 21
6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE 23
7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES 23
Conclusion 24
Annexes 25
Annexe 1 : Glossaire 25
Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux Débordement de la crise du sahel 26
Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux Tempêtes/Vents violents 29
Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse à la Sècheresse/Crise alimentaire 35
Annexe 5 : Liste des associations et ONG humanitaires 38

Liste des acronymes

ANPC	: Agence Nationale de la Protection Civile
ANADEB	: Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base
CIPLEV	: Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent
CNAR	: Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés
COSO	: Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée
CRT	: Croix Rouge Togolaise
CSP	: Corps des Sapeurs-Pompiers
DRPDAT	: Direction Régionale de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	: Force de Défense et de Sécurité
HI	: Handicap International
INSEED	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
MAEDR	: Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique villageoise et du Développement rural
MASPFA	: Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme
MATDDT	: Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MEHV	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MEPSA	: Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat
MERF	: Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MSHPAUS	: Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins
MSPC	: Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MUHRF	: Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière
OCDI	: Organisation de la Charité pour un Développement Intégral
OCHA	: Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONAF	: Office National des Abattoirs et Frigorifiques
ORSEC	: Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PCC	: Plan Communal de Contingence
PCIA	: Plan de Contingence Inter Agences des Nations Unies
PDC	: Plan Communal de Développement
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PEM	: Prise en Charge Médicale
PEP	: Poste d'Eau Potable
PIT	: Plan International Togo
PNC	: Plan National de Contingence
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRC	: Plan Régional de Contingence

PURS	: Programme d'Urgence de Renforcement de la Résilience et de la Sécurité des Communautés
QUIBB	: Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNU	: Système des Nations Unies
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WANEP	: Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités 9
Tableau 2 : Aléas retenus 9
Tableau 3 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune Cinkassé 1 12

Liste des figures

Figure 1 : Carte de localisation et relief de la commune 2
Figure 2 : Carte administrative de la commune 4
Figure 3 : Carte des aléas de la commune 8
Figure 4 : Schéma de la coordination 23

Introduction

La région des savanes fait face aux effets dévastateurs de divers aléas aussi bien d'origine naturelle qu'anthropique. La fréquence de survenue de ces aléas ainsi que leurs impacts sont accrus depuis quelques années du fait des changements climatiques qui entrainent de plus en plus d'évènements hydrométéorologiques extrêmes tels que les inondations, les vents violents, les tempêtes, les fortes chaleurs, les séquences sèches, etc. A cela s'ajoute les conflits intercommunautaires, les incendies, les feux de végétation, le débordement de la crise du Sahel, etc. Cette situation est quasiment vécue par toutes les communes de la région.

La commune de Cinkassé 1, en plus de ces aléas, fait particulièrement face aux épidémies/épizooties, accidents de la circulation, risques liés au transport de matières dangereuses, pollutions, érosions du sol, etc. On assiste ainsi, à des situations d'urgences contraignant les populations au déplacement forcé. Par exemple la commune a enregistré respectivement 2000, 122, 321, 333, ménages déplacés en 2021, 2022, 2023 et 2024. L'impact croissant de ces situations auxquelles s'ajoutent les vulnérabilités de toutes natures représente une menace constante sur la vie et les moyens de subsistances des populations sapant ainsi les efforts de développement de la commune.

Face à cette situation, le pays dispose d'un plan national de contingence (PNC) qui est décliné depuis 2021 en cinq (05) plans régionaux de contingence (PRC) pour prendre en compte les besoins particuliers de chaque région et garantir que les dispositions soient prises en anticipation d'une éventuelle situation d'urgence et de catastrophes.

Dans le souci de mieux prendre en compte les réalités locales des communautés à la base dans le contexte actuel de la décentralisation, il est nécessaire de décliner ces plans régionaux en plans communaux de contingences (PCC). Outil de planification d'une préparation et réponse coordonnée, le PCC met les acteurs d'intervention d'urgence dans une synergie d'actions pour une meilleure gestion des situations d'urgence et de catastrophes en vue d'éviter ou réduire les retards, les duplications, voire les omissions.

Le présent PCC est celui de la commune du Cinkassé1 élaboré et validé par les acteurs clés de Réduction des risques de catastrophes (RRC) sous la coordination de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Il s'articule autour de sept (07) points à savoir : le profil de la commune, la hiérarchisation des risques, les scenarii et cas de contingence des aléas retenus, les capacités de résilience de la commune, le plan de réponse, le budget, la coordination et gestion des urgences.

1 PROFIL DE LA COMMUNE

1.1 Cadre biophysique et administratif

1.1.1 Localisation et relief de la commune

Situation : La commune de Cinkassé 1 est l'une des deux communes de la préfecture de Cinkassé. Elle est située à environ 38 km de la ville de Dapaong. Avec une superficie de 89 km^2, elle est limitée au Nord par le Burkina-Faso, à l'Est et au Sud-Est par la commune de Cinkassé 2, à l'Ouest et au Sud-Ouest par le Ghana. Elle a pour chef-lieu, la ville de Cinkassé qui est également chef-lieu de préfecture et pôle commercial septentrional du Togo.

Relief : Le relief de la Commune de Cinkassé1 est constitué d'une pénéplaine. Il est peu accidenté, caractérisé par de grandes surfaces planes (250 mètres d'altitude moyenne) avec de faibles pentes vers les axes de drainage. Elles sont dominées par des buttes tabulaires atteignant rarement 300 mètres dans la partie Est de la commune.

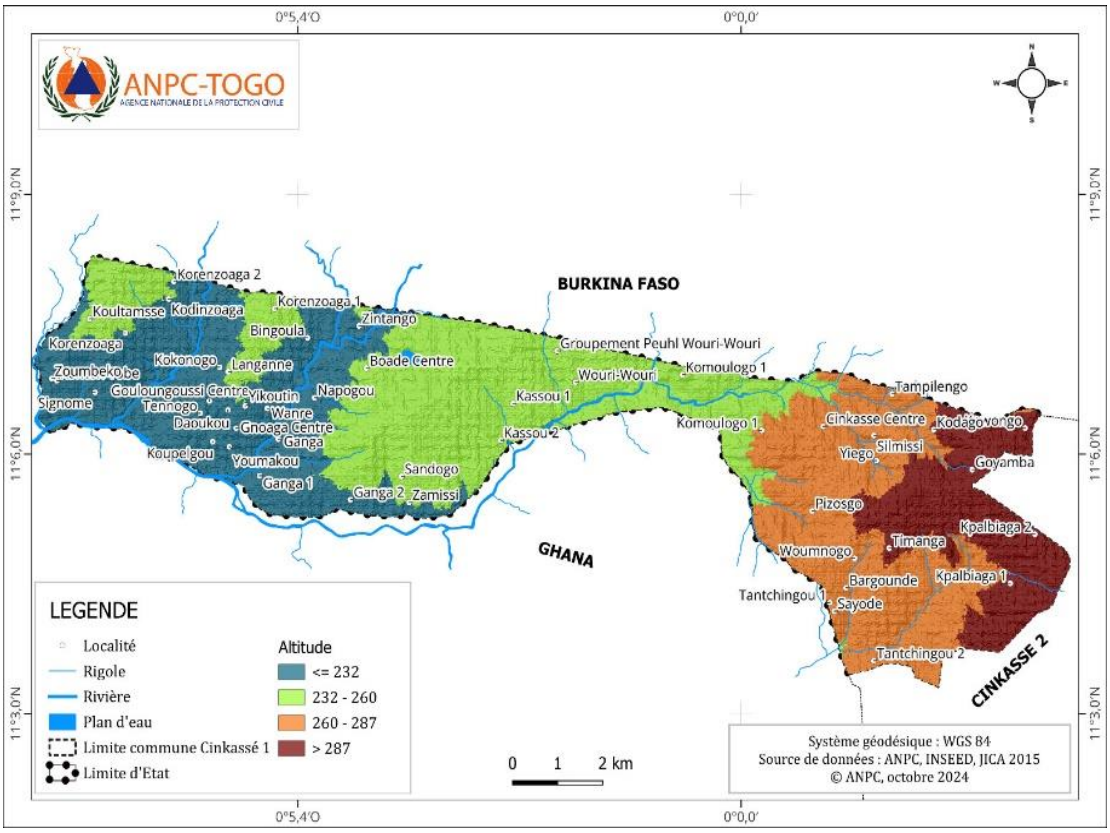

Figure 1 : Carte de localisation et relief de la commune

1.1.2 Hydrographie

Les eaux de surface sont constituées de quelques rivières (Koupelgou, Bissagouta, Noubissay) qui traversent la commune. En saison sèche, elles tarissent par endroits privant les populations d'eau pour plusieurs usages. Seul le canton de Boadé est doté d'une retenue d'eau. En ce qui concerne les eaux souterraines, on note que la nappe phréatique peut atteindre jusqu'à 100 mètres de profondeur.

1.1.3 Climat

La Commune de Cinkassé1 jouit d'un climat tropical de type soudanien caractérisé par deux grandes saisons : une saison sèche de mi-octobre à mi-mai avec l'alizé continental et une saison pluvieuse de mi-mai à mi-octobre. Le mois de mars avec ses chaleurs torrides, marque la transition entre la saison sèche et la saison des pluies. La saison sèche constitue un frein aux activités agricoles et rend plus difficile l'approvisionnement en eau de la population et du bétail. Généralement orageuse en mai, la saison des pluies se termine en octobre par des tornades violentes et brèves avec une humidité relative ne dépassant pas 73% en août. En saison sèche, l'humidité relative s'abaisse jusqu'à 15% en janvier du fait de l'harmattan, un vent desséchant qui souffle du Nord-Est vers le Sud-Ouest durant 3 à 4 mois à partir du mois de novembre.

En raison de la forte insolation, les températures sont élevées avec de faibles amplitudes annuelles. Les maximas y sont nettement marqués en mars-avril entre 37,4 et 36,8 °C tandis que les minima entre 19,2 et 20,1 °C sont observées durant les nuits d'harmattan de novembre à janvier. Il en résulte une importante évaporation dépassant les 2 000 mm d'eau par an. La commune est arrosée en moyenne par 1200 mm d'eau par an. La disponibilité en eau dépend des conditions climatiques (pluviométrie) et géologiques (nature du substrat rocheux).

1.1.4 Végétation et faune

La répartition de la végétation dépend de la géomorphologie (roches, topographie et sols) et de l'action anthropique (mise en culture, déboisement, protection). Ainsi, note-t-on un paysage assez homogène de savane faiblement arborée, à forte emprise agricole. Les espèces végétales et animales constituant la flore et la faune de la commune sont en voie de disparition avec la pression démographique.

1.1.5 Sols

Dans la commune de Cinkassé 1, on rencontre des sols ferrugineux tropicaux à concrétions de granite et de gneiss, très dégradés et une pénéplaine granitique avec intrusions localisées de roches basiques. Ces sols ferrugineux tropicaux drainent difficilement.

1.1.6 Organisation administrative

La commune de Cinkassé 1 est composée de quatre (04) cantons et 59 villages : Cinkassé (28 villages), Boadé (13 villages), Gnoaga (09 villages), Gouloungoussi (09 villages).

.

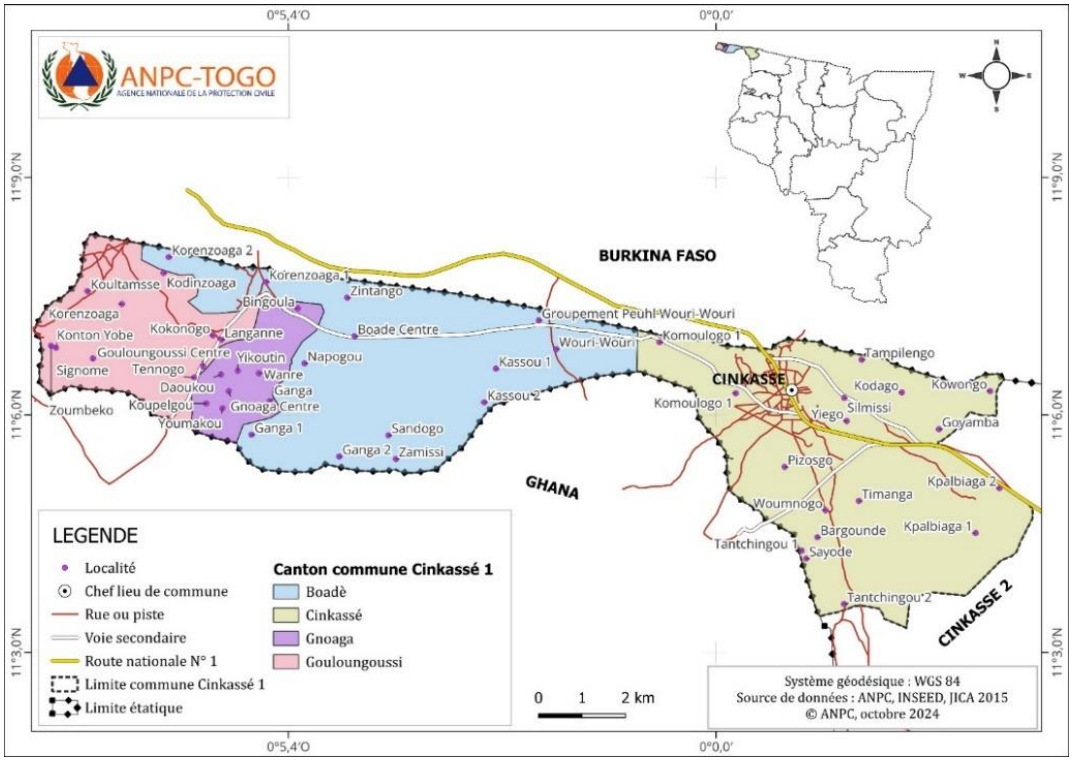

Figure 2 : Carte administrative de la commune

1.2 Cadre socio-économique

1.2.1 Évolution de la population

Densité et répartition spatiale de la population : Selon les données du RGPH4 de 2010, la commune de Cinkassé1 abritait 47 490 habitants. Ce chiffre a presque doublé douze ans après, passant à 75 992 habitants selon les données du RGPH5 de 2022. La population de la commune est en majorité urbaine et réside dans la ville de Cinkassé chef-lieu de la commune qui abrite 63 226 habitants, soit 83,20% de la population communale. La population rurale est quant à elle de 12 766 habitants, soit 16,80% et se retrouve dans les cantons de Boadé (7403), Gnoaga (1656) et Gouloungoussi (3707).

La commune de Cinkassé 1 a une forte densité par rapport à la moyenne régionale. Elle est de de 854 hbts/ km^2 selon les données du RGPH5 contre 135 hbts/ km2 pour la moyenne régionale.

Composition par sexe et par âge : La structure par âge de la population de la commune de Cinkassé 1 est la même que celle de la préfecture de Cinkassé. Ainsi, note -t-on, une population extrêmement jeune. Plus de 40% de la population a moins de 15 ans ; 43% a un âge compris entre 15 et 44 ans et seulement 17% a plus de 45 ans.

Différents groupes ethniques peuplent la commune. Les groupes ethniques majoritaires sont : Bissa, Mossi, Yanga, Moba, Gourma, Koussassi. En dehors de ceux-ci, on rencontre les Peulhs, les Farfaré, les Mamproussi, les Kabye, les Mina, les Kotokoli, et les Tchokossi, etc.

Structures traditionnelles : L'organisation sociale dans la commune de Cinkassé1 est faite autour de la chefferie traditionnelle. On a quatre chefs de canton qui ont chacun sous son autorité, des chefs de villages. Ces chefs sont d'une part, garants des us et coutumes suivant la constitution et la loi sur la chefferie traditionnelle et d'autre part, ils participent à la gestion socio-économique et culturelle de la commune. Aux côtés de la chefferie traditionnelle, les leaders religieux jouent également un rôle important dans l'organisation sociale.

Litiges : Les conflits qu'on rencontre sont souvent liés à l'exploitation des terres de cultures et d'habitation, à la transhumance, aux rapports sociaux et aux activités économiques.

Mouvements migratoires : La commune connait des mouvements migratoires dont le plus fort taux est celui de la ville de Cinkassé. Les jeunes émigrent des villages vers la ville de Cinkassé. C'est ce qui explique en partie la forte densité de cette ville. On y retrouve également les commerçants du Niger, du Mali, du Nigeria et du Burkina Faso. Les départs de la commune sont aussi observés vers le Burkina Faso, le Ghana, la Côte d'ivoire, le Bénin, le Nigéria et le Gabon à la recherche d'une vie meilleure. Le phénomène est plus accentué durant la saison sèche entre novembre et mai.

Avec le débordement de la crise du sahel, on note l'arrivée massive des déplacés venus du Burkina Faso.

1.2.2 Activités socio-économiques

Les principales activités économiques de la commune sont : agriculture, élevage, commerce, industrie, artisanat, maraichage, tourisme, transport et les banques et finances.

La **production agricole** est caractérisée par des exploitations en coopératives et en groupements. Les principales productions agricoles sont le maïs, le sorgho, le haricot, le mil, l'arachide, le voandzou, le riz, le millet, le soja, le sésame, etc.

La **production animale** est caractérisée par l'élevage des bovins, des petits ruminants et des volailles. La commune dispose d'un parc à bétail qui desserve toute la préfecture voire d'autres préfectures de la région. Cet élevage est confronté, à l'insuffisance des zones de pâturage et des sites de vaccination.

L'**activité artisanale** est pourvoyeur d'emplois dans la commune et la plupart des artisans opèrent dans l'informel. Ces activités occupent une forte proportion de jeunes et de femmes et contribue à résorber le chômage et créer de la richesse.

L'**activité commerciale** est fortement développée dans la commune du fait de son ouverture sur trois pays : le Ghana, le Burkina-Faso et le Bénin. L'avènement du débordement de la crise du sahel a causé une baisse de la fréquentation des marchés et du pouvoir d'achat.

1.3 Cartographie des aléas

Alea 1 : inondations

Les inondations au niveau de la commune sont dues à la concentration de fortes pluies sur une courte période allant souvent de mi-juillet à mi-septembre, à l'occupation anarchique des espaces, à l'insuffisance des ouvrages d'assainissements et à l'envasement des ruisseaux conduisant à leur débordement. En 2023, la commune a enregistré de grandes pluies diluviennes accompagnées de vents violents occasionnant d'importants dégâts matériels (infrastructures, cultures, habitations, etc.), des blessés et des pertes en vies humaines.

Alea 2 : Tempêtes et vents violents

Les vents violents sont fréquents dans la commune, souvent accompagnés de pluies, ils arrivent avec une vitesse de 100 à 115 Km/h. Ces vents occasionnent la destruction des habitations et des cultures. Ils causent également des pertes économiques, en vies humaines et accroissent les mouvements migratoires

Alea 3 : Feux de végétation

Les feux de végétation sont souvent causés par les mauvaises pratiques agricoles, la chasse, les actes criminels et l'incivisme. Ils constituent un frein à la conservation des ressources, à la régénération, au développement des écosystèmes forestiers, et à la production agricole de la commune.

Alea 4 : Incendies

Le stockage et la vente illicite des produits inflammables dans la commune sont des facteurs aggravant les risques d'incendies. Il existe aussi des incendies d'origine électrique.

Alea 5 : Conflits intercommunautaires

Le non-respect de la période et des couloirs de transhumance, la sédentarisation de certains transhumants engendrent des conflits entre agriculteurs et éleveurs causant d'énormes dégâts sur le plan social, environnemental et économique. De 2019 à 2023 la Commune de Cinkassé1 a enregistré un total de 30 107 déplacés dus aux conflits.

Alea 6 : Epidémies/épizooties

La commune fait face à un certain nombre d'épidémies dont les plus récurrentes sont : la méningite, la fièvre jaune, la rougeole et la paralysie flasque aigue (PFA). Elle a enregistré aussi des cas de Corona Virus (COVID-19) depuis 2020 et la fièvre dengue depuis le début d'année 2024.

L'existence des épizooties de charbon bactéridien, de peste porcine africaine et des petits ruminants, de pseudo-peste aviaire ainsi que des épiphyties de chenille légionnaire d'automne constitue un risque majeur pour la population.

Alea 7 : Débordement de la crise du sahel

Le débordement de la crise du Sahel entraine des dégâts matériels, blessés, pertes en vies humaines et des milliers de personnes déplacées et réfugiés dans la commune Cinkassé1.

Alea 8 : Sécheresse

Les sécheresses prolongées réduisent la production alimentaire et la disponibilité en eau et, dans le pire des cas, entraînent des souffrances humaines considérables et la perte de vies. Les sécheresses ont un impact négatif sur les fonctions des écosystèmes, réduisent la stabilité sociale, politique et économique et peuvent accroître la vulnérabilité à d'autres catastrophes naturelles telles que les vagues de chaleur et les vents violents.

Les dernières enquêtes sur les chocs ayant affecté les ménages togolais en 2015, indiquent que les dernières vagues de sécheresse de 2013 et 2014 ont affecté 20,2% de la population totale (INSEED, 2016). Ainsi, dans 93,8% des ménages, les productions agricoles ont diminué suite à la sécheresse ou à l'irrégularité des pluies. Cette situation a provoqué la baisse significative des productions céréalières et légumineuses.

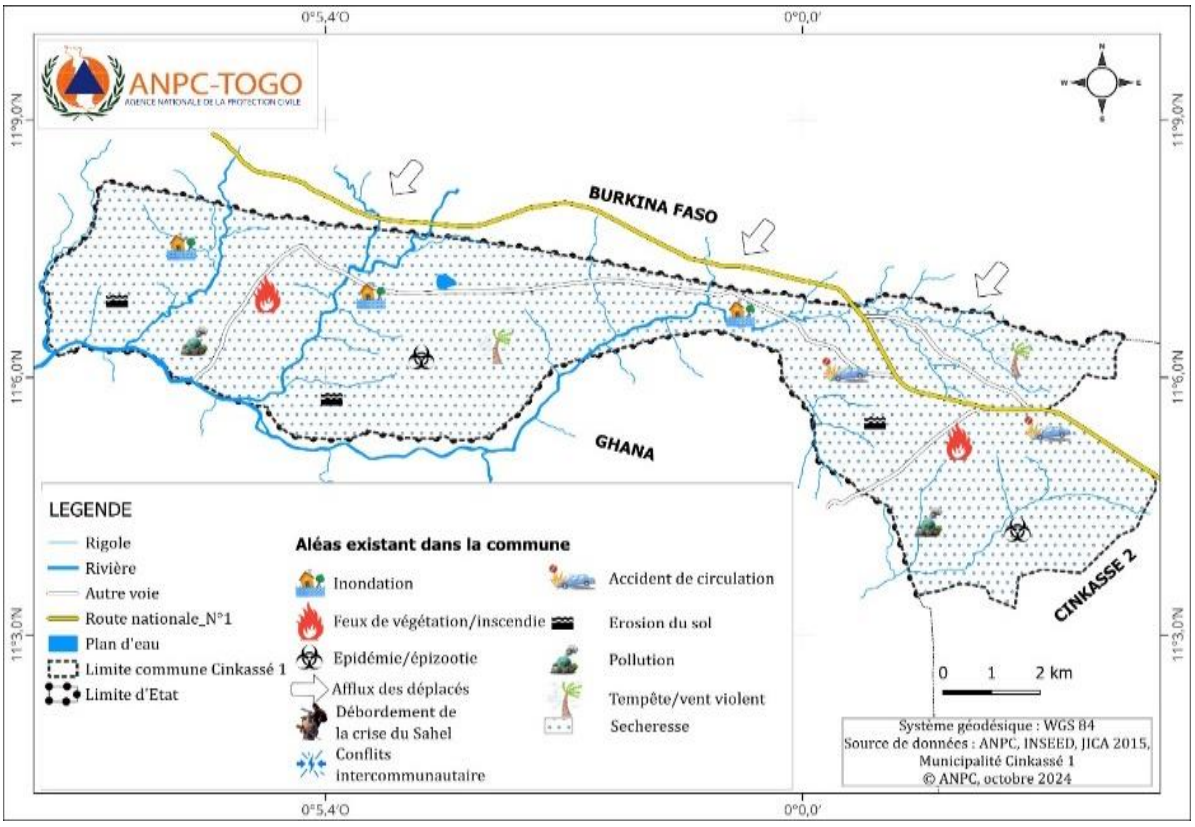

Figure 3 : Carte des aléas de la commune

2 HIÉRACHISATION DES RISQUES

2.1 Grille de hiérarchisation des aléas

Selon la cartographie des aléas, les majeurs identifiés actuellement sont les suivants : débordement de la crise du sahel, tempêtes/vents violents, sécheresse, conflits intercommunautaires, épidémies/épizooties/épiphyties, feux de végétation, incendies et inondations.

La méthode d'hiérarchisation utilisée consiste à calculer dans un premier temps la sévérité de chaque aléa sur une période donnée (au moins 5 ans). Les aléas sont ensuite hiérarchisés sur la base de la valeur de leurs sévérités. La sévérité est obtenue par le produit de la valeur de la probabilité et celle de l'impact comme suit : Sévérité = Probabilité x Impact.

La probabilité est estimée sur la base de la fréquence de survenue de l'aléa sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte).

L'impact est une estimation des pertes potentielles parmi la population, les biens, les services, les moyens de subsistance et l'environnement exposés. La mesure de l'impact se fait sur la base de plusieurs indicateurs selon l'aléa considéré. Une note est affectée à chaque indicateur

sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte). Les valeurs des indicateurs sont ensuite agrégées pour disposer de la valeur de l'impact.

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités

Aléas	Probabilité de survenue	Impact	Sévérité	Rang
Débordement de la crise du sahel	**3**	**2**	**6**	**1**
Tempêtes/Vents violents	2	2	4	2
Sécheresse	2	1	2	3
Conflits intercommunautaires	1	2	2	4
Epidémies/Epizooties/Epiphyties	1	1	1	5
Feux de végétation/Incendies	1	1	1	6
Inondations	1	1	1	7

2.2 Résultats de la hiérarchisation des aléas

A l'issue de la hiérarchisation, les trois principales contingences retenues pour les vingt-quatre (24) prochains mois, se présentent dans l'ordre suivant : Débordement de la crise du sahel, Tempêtes/Vents violents et Sécheresse (tableau 2).

Tableau 2 : Aléas retenus

Aléas	Probabilité de survenue	Impact	Sévérité	Rang
Débordement de la crise du sahel	**3**	**2**	**6**	**1**
Tempêtes/Vents violents	2	2	4	2
Sécheresse	2	1	2	3

3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS

3.1 Définition des scénarii

3.1.1 Contingence 1 : Débordement de la crise du sahel

Meilleur cas	La situation sécuritaire au sahel engendre peu de mouvements des populations du Burkina Faso vers la commune. Grâce à la synergie d'actions entre les acteurs, la gestion des déplacés a été contenue.
Cas probable	Quelques localités frontalières de la commune enregistrent un afflux de réfugiés et des déplacés. Ce qui impacte les moyens de subsistance des familles hôtes, perturbe les activités socio-économiques, réduit l'espace de vie et l'accès humanitaire, augmente les tensions sociales.
Pire cas	Plusieurs localités de la commune sont occupées par les groupes armés non étatiques/criminels causant d'importants dégâts : plusieurs décès, des milliers de déplacés, des troupeaux d'animaux morts/disparus, de grandes étendues de champs détruits. Des routes, pistes et arbres coupés, des maisons et infrastructures socio-économiques détruites. Amplitude : 20 % du territoire de la Commune de Cinkassé 1 Localisation : 2 cantons (Cinkassé et Boadé) de la Commune Cinkassé 1.

3.1.2 Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents

Meilleur cas	De rares localités de la commune connaissent des vents violents avec peu de dégâts
Cas probable	Quelques localités de la commune connaissent des tempêtes/vents violents. Ces vents occasionnent le décoiffement et écroulement des habitations et édifices (centres communautaires, écoles, hangars de marchés…), déracinement des arbres, encombrement des voies de circulation, destruction des poteaux électriques, téléphoniques et de cultures, des blessés graves et des sans-abris.
Pire cas	Toute la commune est touchée par des vents violents accompagnés ou non de pluies, ravageant tout sur leur passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Principalement, on note la destruction des maisons, des récoltes, des animaux, l'effondrement d'infrastructures socio-collectives et économiques, notamment les écoles, les hôtels, les marchés, les unités de production, les édifices d'Etat, les lignes téléphoniques et électriques, le blocage des routes. Sur le plan humain, on enregistre plus d'une quarantaine de blessés graves, une dizaine de morts et cinq cents (500) sans-abris. Par ailleurs, on dénombre quatre cents (400) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. Amplitude : 50 % du territoire de la Commune de Cinkassé 1 Localisation : 3 cantons de la Commune de Cinkassé 1.

3.1.3 Contingence 3 : Sécheresse/Crise alimentaire

Meilleur cas	Quelques localités de la commune connaissent des séquences sèches qui occasionnent des dégâts très négligeables sur les activités agro-sylvo--pastorales.
Cas probable	La majorité des localités de la commune connaissent une irrégularité des pluies et des poches de sécheresse, ce qui impacte la production agro-sylvo-pastorale, exposant la population à l'insécurité alimentaire.
Pire cas	Toutes les localités de la commune connaissent une irrégularité des pluies et des poches de sécheresse, ce qui impacte la production agro-sylvo-pastorale, exposant la population à l'insécurité alimentaire, aux difficultés d'approvisionnement en eau potable. Ceci entraine des conflits entre éleveurs et agriculteurs avec des blessés graves, des pertes en vies humaines et des mouvements migratoires. Par ailleurs, cette situation occasionne le recrutement des jeunes dans l'extrémisme violent. Amplitude : 100 % du territoire de la Commune de Cinkassé 1 Localisation : Les quatre cantons de la Commune Cinkassé 1.

3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles

3.2.1 Cas de la contingence 1 : Débordement de la crise du sahel

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Présences suspectes, présence de cellules actives des groupes armés non étatiques, Menaces téléphoniques et verbales, occupation des localités dans la commune, affrontements confirmés entre l'armée régulière et groupes armés non étatique, intensification des attaques motivées par des idéologies (religieuse, politique, sociale, etc.).	Plusieurs blessés, beaucoup de pertes en vies humaines, interruption dans la délivrance des services sociaux de base, insécurité, séparation des familles et présence des enfants non accompagnés, destruction des infrastructures, épuisement des stocks de médicaments, beaucoup de déplacés internes et réfugiés, pillage et vandalisme, famine et malnutrition, endoctrinement des jeunes, etc.

3.2.2 Cas de la contingence 2: Tempêtes vents violents

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Assombrissement de la nature en pleine journée, grands nuages de poussière avec réduction de la visibilité, tonnerre et éclairs, variation brusque de la température ambiante, vitesse des vents supérieure ou égale à 80km / h	Perte en vies humaines, plusieurs personnes sans-abris, pollution d'eau et de l'air, chute des arbres destruction des infrastructures, déplacement des populations, augmentation des cas de maladies respiratoires (méningite, asthme, pneumonie, etc) encombrement des axes routiers, perturbation des réseaux électrique et téléphonique, perturbation des services et écoles, destruction des récoltes et des champs, perte des animaux, déclenchement et aggravation des incendies.

3.2.3 Cas de la contingence 3 : Sécheresse/Crise alimentaire

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Faible pluviométrie, forte température, irrégularité des pluies, flétrissement/jaunissement des cultures.	Tarissement des cours, des retenues d'eau et des puits/forages, assèchement de la végétation et des cultures, perte de la biodiversité, faible productivité agricole, déplacement des populations, pollution d'eau, augmentation des cas de maladies diarrhéiques due à la consommation d'eaux polluées, augmentation des cas de maladies respiratoires et cutanées ; augmentation de la malnutrition, augmentation des cas d'incendies/feux de végétation, augmentation des conflits sociaux, perturbation des activités socio-économiques

4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE

4.1 Capacités des acteurs d'intervention

Le plan local de réduction des risques de catastrophes prend en compte les actions de résilience pour réduire substantiellement la vulnérabilité de la commune face aux risques majeurs. Ce plan renseigne sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité en matière de RRC. Il décline les actions prioritaires notamment, la compréhension des risques de catastrophes, le renforcement de la gouvernance en RRC, l'investissement en RRC et le renforcement de l'état de préparation de la commune en cohérence avec les principaux aléas retenus.

Tableau 3 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune Cinkassé 1

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Mairie Cinkassé 1	Ville de Cinkassé	Personnel de Mairie		Gérer la voirie
Police	Gouloungoussi-centre	Personnel de la police	Matériels :	-Maintenir et rétablir l'ordre. -Protéger les individus et leurs biens par des actes de prévention ou au cours d'interventions d'urgence. -Prévenir les troubles à l'ordre public (police administrative). -Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves et rechercher les auteurs d'infraction (police judiciaire).
Brigade de gendarmerie	Boadé centre	Personnel de la gendarmerie	Matériel :	-Veiller à la sécurité publique et au maintien de l'ordre. -Assurer l'exécution des lois et participer à la défense. -Protéger les citoyens et recevoir les témoignages et plaintes

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Le corps des sapeurs-pompiers	Dapaong	Personnel d'intervention	Deux engins pompes, deux ambulances, une motopompe,	-Assurer les premiers secours aux personnes blessées ou malades -Lutter contre les incendies urbains ou de forêts -Sauver des êtres humains et des animaux en danger -Intervenir en cas de catastrophes naturelles ou de pollutions -Prévenir les risques d'incendie ou d'accidents
Direction Préfectorale de l'action sociale	Ville de Cinkassé	Personnel de la direction préfectorale de l'action sociale -	Disponibilité des vivres et non vivre	Planifier, programmer et coordonner les actions du gouvernement en ce qui concerne l'organisation et l'encadrement des populations en vue de leur participation à l'autopromotion sociale dans la commune.
Préfecture Cinkassé	Ville de Cinkassé	Le personnel	Bâtiment équipé	Incarner la permanence de l'Etat dans la commune
Compagnie de la Gendarmerie	Ville de Cinkassé	Le personnel	Bâtiment équipé	- Veiller à la sécurité publique et au maintien de l'ordre. -Assurer l'exécution des lois et participer à la défense. -Protéger les citoyens et recevoir les témoignages et plaintes
Contrôle préfectoral des impôts	Ville de Cinkassé	Le personnel	Bâtiment équipé	-
Commissariat de Police	Ville de Cinkassé		Bâtiment équipé	Maintenir et rétablir l'ordre. -Protéger les individus et leurs biens par des actes de prévention ou au cours

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
				d'interventions d'urgence. -Prévenir les troubles à l'ordre public (police administrative). -Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves et rechercher les auteurs d'infraction (police judiciaire).
Camp RIA	Ville de Cinkassé	Les positions disponibles		Défendre les intérêts stratégiques d'un État
Groupement de la Gendarmerie	Ville de Cinkassé	Le personnel	Existence de la brigade et de la compagnie	
Direction Préfectorale de la Santé (District sanitaire de Cinkassé	Ville de Cinkassé	Le personnel		Entreprendre des actions de surveillance, de protection et de promotion de la santé, -soigner la population
Santé	Ville de Cinkassé	Le personnel		Entreprendre des actions de surveillance, de protection et de promotion de la santé, -soigner la population
Santé	Ville de Cinkassé	Personnel des Centre Médico-social (CMS), la GRACE, le CMS LE SECOURS et le CMS WEND PANGA		Entreprendre des actions de surveillance, de protection et de promotion de la santé, -soigner la population
Unité de Soins Primaire (USP).	Ville de Cinkassé	Le personnel	Bâtiment équipé	Soigner les populations des zones périphériques
Agents de santé communautaires (ASC)	Ville de Cinkassé	Le personnel	Dotations occasionnelles	Appui aux personnels de la santé

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Direction Préfectorale de l'environnement	Ville de Cinkassé	Le personnel	Branchement CEET ; Plaques solaires ; Les panneaux photovoltaïques ; Dix (10) stations-services	Coordonner les travaux en matière de développement durable et prendre toutes les mesures adéquates en vue de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique dans la commune
IEPP de Cinkassé	Ville de Cinkassé	Le personnel	Bâtiment équipé	Assurer le suivi, l'évaluation et le contrôle de tout le système éducatif dans la commune.
Inspection Préfectorale des sports et loisirs	Ville de Cinkassé	Le personnel	Bâtiment équipé	Assurer la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière des sports dans la commune
ATOP Cinkassé	Ville de Cinkassé	Le personnel	Bâtiment équipé,	Relayer les informations du niveau communal au niveau national
Travail et lois sociales	Dapaong	Le personnel	Bâtiment équipé,	Mettre en œuvre la législation en matière de travail et de relations professionnelles ; -Promouvoir le dialogue social ; -Réaliser des études et des recherches sur le marché du travail ;
Médias/ télécommunication	Dapaong et Cinkassé	Personnel de la radio Lagmtaaba	Togocom et Moov Africa avec des antennes de relais. Radio Lomé et Kara et de la Télévision togolaise (TVT). « Radio Lagmtaaba». La Radio Courtoisie, la radio Maria, la Radio Communautaire des Savanes (RCS) et la radio MECAP.	Faciliter la diffusion des informations et la communication au niveau de la communale
Douane Cinkassé	Dapaong	Le personnel	Bâtiment bien équipé avec personnel	Mobiliser les ressources pour l'Etat
Service préfectoral	Cinkassé	Le personnel	Boadé : nombre forages publics (14) ; nombre poste d'eau autonome (1)	Doter chaque agglomération d'eau potable

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
de l'eau et de l'hydraulique			Cinkassé : nombre forages publics (41) ; Nombre poste d'eau autonome (9) Gnoaga : nombre forages publics (3) Gouloungoussi : nombre forages publics (13) ; nombre poste d'eau autonome (2) Commune Cinkassé 1Nombre forages publics (71) ; Nombre poste d'eau autonome (12)	
Maison de justice	Cinkassé	Le personnel	Bâtiment bien équipé	Alerter sur toute situation d'urgence Limiter les risques d'extrémisme violent
INSEED	Dapaong	Le personnel de l'INSEED		- fournir des donner fiable pour la planification des actions et faciliter les prises de décisions
Direction Régionale de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire des Savanes. (DRPDAT)	Dapaong	Personnel de la DRPDAT		Faire le suivi et la coordination des programmes et projets au niveau régional
Travaux publics	Dapaong	Le personnel	Matériel et équipements (pelleteuses, excavatrices, etc.)	Superviser des travaux d'aménagement et de réalisation d'infrastructures dans la commune

4.2 Hypothèses de planification

4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : Débordement de la crise du sahel

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les déplacés sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, de terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio-collectives, sensibiliser les familles, aménager les sites d'accueil ; faire un appel de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora.
Les personnes décédées sont enterrées dignement et leurs familles accompagnées	Non accès de la famille à la dépouille/corps	Assurer la prise en charge psycho sociale des familles
Les déplacés reçoivent la prise en charge psycho sociale	Insuffisance des ressources humaines qualifiées	Recruter le personnel spécialisé Renforcer les capacités du personnel existant
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de transport, inaccessibilité de la zone et insécurité.	Installer des postes de soins mobiles, aménager les voies et renforcer la présence des FDS
Les déplacés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de ressources humaines, financières et matériels	Mobiliser des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Insuffisance de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobiliser des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) ; Installer, équiper les salles de classes mobiles et recruter du personnel enseignant.
Les habitations et les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, du Privé et de la diaspora).

4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : Tempêtes/Vents violents

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les déplacés sont accueillis et installés dans des familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, de terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels, occupation illicite et illégale des maisons inachevées.	Faire la réquisition des infrastructures (écoles, églises, mosquées, terrains de foot…), sensibiliser les familles, aménager les sites d'accueil ; mobiliser les ressources internes et externes (de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ Inaccessibilité de la zone/Insécurité.	Installer les postes de soins mobiles/aménager les voies/ Renforcer la présence des FDS.
Les déplacés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de moyens financiers et matériels.	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) et les matériels.
Les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Insuffisance de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) ; Installer, équiper les salles de classes mobiles et recruter du personnel enseignant.

4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : Sécheresse/Crise alimentaire

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
L'approvisionnement en eau potable est assuré	Insuffisance de moyens financiers, logistiques, inaccessibilité de la zone, insécurité.	Mobiliser les ressources internes et externes (appel de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) ; Aménager les voies et renforcer la présence des FDS
Les ménagés sous pression sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable		
Des sites de pâturages et points d'eau sont aménages	Insuffisance des moyens financiers et non disponibilité des terres	Mobiliser des ressources et mettre à disposition des terres.
Les enfants déplacés sont scolarisés	Insuffisance de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant	Installer, équiper les salles de classes mobiles et recruter le personnel enseignant

5 PLAN DE REPONSE

5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : débordement de la crise du sahel

a. **Déclaration de l'urgence**	
L'urgence est déclarée par le Maire sur la base des informations reçues des structures sécuritaires, administratives, chefs des communautés et autorités locales.	
b. **Objectifs** pour **3 000** ménages déplacés	
Alerter la population de la menace, Secourir les populations en situation d'urgence, Apporter une assistance humanitaire aux victimes (vivres et biens non alimentaires, abris, éducation, assistance médicale, psycho-sociale, etc…), Protéger les personnes et leurs biens, Renforcer les moyens de production des personnes affectées Assurer les besoins en WASH des sinistrés.	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assurer la coordination de la préparation et de la réponse humanitaire
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
Défense et sécurité, ANPC, PURS, ANADEB, Agriculture, Santé, Education, Action Sociale/CNAR, Eau et Assainissement ; CIPLEV, Travaux publics, Urbanisme, SNU, OSC (REFED, CRT, Plan International, HI, syndicats etc.), Volontaires de protection civile, comités d'alertes précoces	· Sauver et secourir les victimes, · Apporter une réponse humanitaire (abris, alimentation, éducation, intrants, eau potable, prise en charge médicale etc.) · Collecter, analyser et diffuser les données, · Etablir la documentation et le statut des réfugiés, · Mobiliser les ressources internes et externes, · Renforcer les infrastructures socio collectives de base ; · Sensibiliser les populations sur la cohésion sociale et l'extrémisme violent, · Renforcer les structures étatiques et communautaires, · Protéger les couches vulnérables (enfant non accompagné, enfant soldat, personnes âgées, personnes en situation de handicap, femmes enceintes) ; · Lutter contre les VBG/exploitation et abus sexuels ; · Développer les mécanismes d'accompagnement psycho-sociaux.
e. EVALUATION	
Acteurs	**Activités**
Acteurs de la plateforme RRC, OSC et PTF	Evaluer les dégâts, les dommages, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Les agents des services techniques et institutions concernés, Organisations villageoises, SNU, CRT, OSC, Plan international, HI, OCDI, etc.	
Ressources Matérielles	
Logistiques des différentes Directions préfectorales, des FDS, de l'opération Koundjouaré, de PURS Logistiques des autres acteurs humanitaires (OSC, PTF, privés etc.)	Moyens à disponibiliser avec le concours du Maire.
g. Ressources financières	

Ressources financières internes		
Fonds du gouvernement, Fonds du secteur privé, Ressources de la société civile, Ressources de la commune, Dons et legs	Création d'un fond d'aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Plaidoyer auprès des PTF pour la sollicitation des ressources, Organiser des tables rondes des bailleurs	
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	**Partenaires /Participants**	**Rapportage (Qui ?)**
Evaluation rapide post-catastrophes à partir du constat des afflux des déplacés et/ou des attaques (24 heures)	Commune, ANPC, Action Sociale/CNAR, Santé, WASH, FDS, CRT.	Maire
Collecte des données pour le ciblage des besoins spécifiques des PDI, des réfugiés et populations hôtes	Commune, ANPC, Action Sociale/ CNAR, Agriculture, Santé, WASH, FDS, CRT.	Maire

5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales.	
b. Objectifs pour 5000 personnes	
Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; Rétablir les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assurer la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
ANPC, CSP, Directions préfectorales de l'agriculture, santé, Action Sociale, Environnement, mairie, Organisations villageoises, SNU, OSC, CRT, FDS, Education, eau et assainissement et PURS.	-Assurer le secours et sauvetage, -Assurer le renforcement de capacités, -Collecter, analyser et diffuser les données, -Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées, -Distribuer les vivres et les biens non alimentaires, les intrants agricoles et les médicaments, -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des

	populations affectées, -Sensibiliser les populations sur les mesures préventives aux urgences ; - Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial, -Sécuriser et protéger les personnes affectées, - Distribuer de l'eau potable et du chlore.
e. Evaluation	
Acteurs	**Activités**
Acteurs de la plateforme communale RRC et OSC.	Evaluer l'ampleur des dégâts pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat, des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
Logistiques du groupement de la gendarmerie, de la police et de l'opération Koundjouaré, PURS Logistiques des Sapeurs-pompiers Logistiques des différentes Directions préfectorales, Logistiques des communautés à la base, des OSC, PTF et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	
Fonds du gouvernement, de la Commune, des OSC et des Privés	Créer un fonds d'aide aux urgences
h. **Ressources externes**	
Appel de fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Organiser des tables rondes pour mobilisation des ressources.

i. **Responsabilités de l'évaluation de la contingence**		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	**Partenaires /Participants**	**Rapportage (Qui ?)**
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (48 heures).	Directions préfectorales, Croix-Rouge, les agences du SNU présentes dans la région, les élus locaux et l'administration communale, les OSC, etc.	Maire
Monitoring.	Directions préfectorales, les communes, Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire.

5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : Sécheresse/crise alimentaire

a. Déclaration de l'urgence
L'urgence est déclarée par le Maire sur la base des informations du Cadre harmonisé.
b. Objectifs pour 2 000 ménages
Assister les personnes affectées en vivres et non vivres, Assurer la prise en charge psychosociale des personnes affectées,

Renforcer les moyens de production des personnes affectées, Approvisionner les zones sinistrées en eau.	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assurer la coordination de la préparation et de la réponse
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
Commune, ANPC, Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Action Sociale, Environnement, eau et assainissement, PURS, Coordination programme Africa Risk Capacity (ARC)- Togo, CRT, Organisations villageoises, ONG	• Collecter, analyser et diffuser les données, • Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées, • Distribuer les vivres, les intrants agricoles et les médicaments, • Sensibiliser les populations affectées sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement, • Promouvoir l'agriculture intelligente face au climat, • Renforcer les moyens de production des personnes affectées • Approvisionner les zones sinistrées en eau.
e. EVALUATION	
Acteurs	**Activités**
Commune, ANPC, Action Sociale, Santé, agriculture, WASH, Environnement, Gendarmerie, Police et CRT.	Evaluer les dégâts, dommages, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
Logistiques des différentes Directions préfectorales Logistiques des OSC et de la CRT.	Moyens à disponibiliser avec le concours du Maire
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	
Fonds du gouvernement, Fonds Locaux (Municipalité, Privé, OSC).	Création d'un fond d'aide aux urgences
h. Ressources externes	
Fonds des partenaires techniques et financiers et de la diaspora	Organiser des tables rondes par la Commune pour mobilisation des ressources.

i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	**Partenaires /Participants**	**Rapportage**
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (15 Jours)	ANPC, Directions Préfectorales ; CRT, Agences du Système des Nations Unies présentes dans la région, Société civile	Maire
Monitoring	ANPC, Directions préfectorales, CRT, Agences du Système des Nations Unies, Société civile	Maire

6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE

Le Budget ci-dessous est un récapitulatif des budgets sectoriels pour la réponse aux trois contingences retenues à savoir Débordement de la crise du sahel, Tempêtes/Vents violents et Sécheresse/Crise alimentaire.

N°	Intitulés	Débordement de la crise du sahel	Tempêtes/Vents violents	Sécheresse	TOTAL
1	**Préparation**	29 125 000	69 695 000	8 650 000	**107 470 000**
2	**Réponse**	120 250 000	361 325 000	450 000 000	**931 575 000**
3	**Relèvement**	50 500 000	93 950 000	490 650 000	**635 100 000**
TOTAL		**199 875 000**	**524 970 000**	**949 300 000**	**1 674 145 000**

Le coût total du Plan de Contingence 2024-2026 de la commune Cinkassé 1 s'élève à **un milliard six cent soixante-quatorze millions cent quarante-cinq mille (1 674 145 000)** FCFA.

7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES

Le maire est responsable de la mise en œuvre du plan communal de contingence en collaboration avec les acteurs de la plateforme locale RRC avec l'appui technique des antennes de l'ANPC. Celui-ci est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations pour les situations d'urgence et de catastrophes limitées dans le périmètre communal.

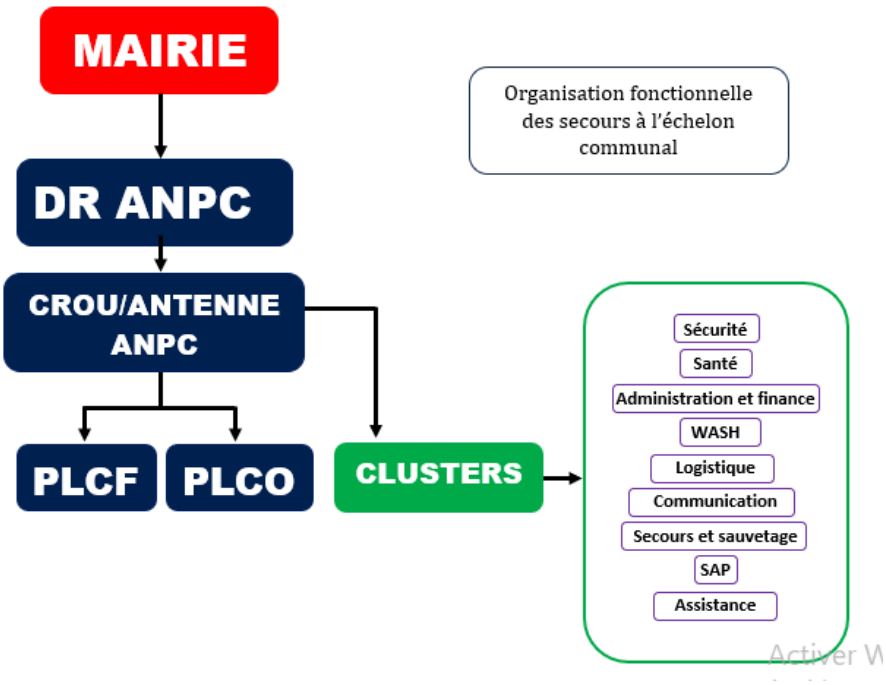

Figure 4 : Schéma de la coordination

Conclusion

Le profil humanitaire de la commune présente des aléas d'ordre naturel et anthropique à savoir les inondations, les tempêtes/ vents violents, les sécheresses, Incendies/ Feu de végétation, Débordement de la crise du Sahel, Epidémie/Epizootie/Epiphytie, Conflits intercommunautaires etc. L'analyse des données desdits aléas collecté auprès des acteurs de la plateforme locale a permis de retenir les aléas majeurs objet du présent plan.

L'atelier d'élaboration du PCC a retenu sur la base de la grille d'analyse trois aléas qui sont apparus comme les plus récurrents et les plus sévères dans le contexte de la commune. Des études thématiques minutieuses sur ces contingences ont permis d'en faire des scénarii et de proposer des plans de réponse appropriés et budgétisés pour les vingt-quatre (24) prochains mois. Ce Plan de contingence a été élaboré de façon participative par les acteurs de la plateforme communale RRC. Il reste un outil d'orientation, d'aide à la prise de décision et de plaidoyer.

Vu l'ampleur des actions et des ressources à mobiliser, sa mise en œuvre nécessite l'implication et les efforts de tous (autorités administratives, autorités traditionnelles et coutumières, services techniques préfectoraux, Organisations de la Société Civile, médias, Comités de Développement à la Base, etc.). Pour son appropriation, une large diffusion à travers les canaux appropriés de la commune s'avère nécessaire. Ce plan est dynamique et sera actualisé suivant l'évolution de la situation humanitaire de la commune.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire

Aléa : un aléa est un phénomène naturel ou provoqué par l'homme, qui peut causer des dommages physiques, des pertes économiques, ou menacer la vie humaine et le bien-être, s'il se produit dans une région habitée par l'homme, une zone agricole ou industrielle.

Catastrophe : Evénements, ou succession d'événements, qui crée des victimes et provoque des dommages et/ou des pertes dans les biens, l'infrastructure, les services vitaux et les moyens de subsistance, à un degré qui dépasse les capacités normales des communautés de faire face sans assistance extérieure.

Assistance humanitaire : l'assis consiste en la fourniture de denrées alimentaires, de vêtements, d'abris, de médicaments, de soins médicaux et de toute autre aide similaire, indispensable à la survie des populations et propre à alléger la souffrance des victimes.

Evaluation des aléas ("analyse" des aléas) : Processus par lequel on estime, pour une zone définie, les probabilités d'occurrence d'un phénomène potentiellement destructeur, d'une magnitude donnée, dans un laps de temps spécifié. L'évaluation des aléas implique l'analyse de témoignages historiques formels ou informels, et une interprétation qualifiée des cartes topographiques existantes, géologiques, géomorphologiques, hydrologiques, et de celles montrant l'usage du sol.

Évaluation des risques (analyse des risques) : Processus par lequel sont déterminées la nature et l'amplitude des pertes (dues à une catastrophe) qui peuvent être anticipées dans une région particulière et dans un laps de temps spécifié. Une évaluation des risques implique une analyse et une combinaison des données théoriques et des données empiriques sur les points suivants : les probabilités de réalisation d'aléas de catastrophes connues, de forces ou d'intensités données, pour chaque région ("carte des aléas"); les pertes (aussi bien physiques que fonctionnelles) attendues de l'impact de chaque menace de catastrophe potentielle, pour chaque élément menacé, dans chaque zone ("analyse de la vulnérabilité" et "estimation des pertes attendues").

Résilience : Aptitude d'un individu, d'une communauté, … à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

Risque : Pour des raisons pratiques, le risque est défini comme les pertes attendues (pertes de vies, blessures, dommages à la propriété, grave perturbation des activités économiques) causées par un phénomène particulier. Le risque est fonction de la probabilité d'occurrence particulière des aléas et des pertes que chacun d'eux va causer.

Vulnérabilité : Degré auquel une communauté, une structure, un service ou une région géographique vont vraisemblablement souffrir des dommages ou de graves perturbations sous l'impact d'une catastrophe menaçante particulière, dommages dus à leur nature, à leur type de construction, et à leur proximité d'une zone dangereuse ou d'une région favorable aux catastrophes.

Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux Débordement de la crise du sahel

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**					
1.1	Achat de médicaments et des consommables	Ressources financières	Néant	Ressources financières	15 000 000	santé
1.2	Prépositionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection à la DPS	Ressources humaines, équipements/matériels	Ressources humaines	Equipements/matériels	3 000 000	santé
1.3	Renforcement des capacités de 20 ASC sur les urgences sanitaires	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Matériel de formation, perdiems, carburant...)	700 000	santé
1.4	Mettre en place la plateforme locale RRC	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Crédit de communication, carburant...)	100 000	ANPC
1.5	Identification et évaluation des sites d'accueil	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Crédit de communication, carburant...)	2 000 000	ANPC

1.6	Organiser des tables rondes de mobilisation des ressources	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Crédit de communication, carburant...)	600 000	ANPC
1.7	Prépositionnement des vivres, non vivres et eau potable	Ressources humaines, vivres, non vivres et eau potable/matériels	Ressources humaines	Vivres, non vivres et eau potable/matériels	1 500 000	ANPC, AS, TDE,
1.8	Acquisition des tentes	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	6 000 000	ANPC
1.9	IEC (émissions radio télévisées, sensibilisation de masse, kits de communication…)	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	225 000	3 mois
	Sous-Total I				**29 125 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**					
2.1	Prise en charge médicale des déplacés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 700 000	Santé
2.2	Evacuation des blessés	Ressources financières, humaines et matériels	Ressources humaines et matériels	PM	-	santé, CSP
2.3	Enterrement digne des victimes	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	PM	-	Santé, l'armée
2.4	Installation des postes de soins mobiles	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	PM		santé
2.5	Construction des ouvrages sanitaires (latrines, douches, dispositifs de lavage des mains)	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	santé/Assainissement
2.6	Approvisionnement en eau potable	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	TDE, hydraulique
2.7	Distribution 5 cartons de comprimés de chlore	Ressources humaines et le Chlore	Ressources humaines et le Chlore	Néant	PM	ANPC, Assainissement, CRT

2.8	Désinfection des sites d'enregistrement et de 1000 habitations	Ressources humaines, équipement/matériels	Ressources humaines	Équipement/matériels	1 200 000	3 mois l'assainissement
2.9	Assistance en vivre et non vivre	Ressources humaines, Kits d'assistance	Ressources humaines	Kits d'assistance	100 000 000	3 mois ANPC ; AS, CRT
2.10	Installation des sinistrés dans les familles d'accueil	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	PM		ANPC ; AS, CRT
2.11	Sécurisation des sites d'enregistrement des déplacés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	PM		FDS
2.12	Prise en charge psychosociale des victimes	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	350 000	AS
2.13	Prise en charge des cas de malnutrition	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	Santé/nutrition
2.14	Scolarisation des enfants déplacés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	10 000 000	L'Education
2.13	Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	l'Education
	Sous-Total II				**120 250 000**	
III	**ACTIVITES DE RELEVEMENT**					
3.1	Vidange et désinfection des douches et latrines de fortune	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	
3.2	Désinfection des sites d'enregistrement	Ressources humaines, équipement/matériels	Ressources humaines	Équipement/matériels	500 000	Assainissement
3.3	Appui aux ménages pour la relance des AGR	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières (kits de réinstallation)	50 000 000	Mairie
	Sous-Total III				**50 500 000**	
TOTAL					**199 875 000**	
Coordination (5%)					**9 993 750**	
TOTAL GENERAL					**209 868 750**	

Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux Tempêtes/Vents violents

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**					
1.1	Faire l'état des lieux des ouvrages d'assainissement	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	150 000	3mois
1.2	Réhabilitation de 14 ouvrages d'assainissement et équipements	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	4 200 000	3mois
1.3	Aménagement des voies d'accès	Ressources financières, humaines et matériels	Ressources humaines	Ressources financières et matériels	PM	les TP
1.4	Construction de 4 PEA	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	42 000 000	
1.5	Acquisition d'une tronçonneuse	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	520 000	
1.6	Acquisition des motopompes	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	500 000	
1.7	Achat de médicaments et les consommables	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 500 000	Santé

1.8	Prépositionnement de produits, matériels et équipements de désinfection	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	Santé/DHAB
1.9	Prépositionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection à la DPS	Ressources humaines, équipements/matériels	Ressources humaines	Equipements/matériels	15 000 000	Santé/DHAB
1.10	Renforcement des capacités de 20 ASC sur les urgences sanitaires	Ressources financières, ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Matériel de formation, perdiems, carburant...)	700 000	Santé
1.11	Mettre en place la plateforme locale RRC	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Crédit de communication, carburant...)	100 000	ANPC
1.12	Acquisition de 100 poubelles et sacs poubelles	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 500 000	Santé
1.13	Acquisition des kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques …)	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	200 000	Santé et Action sociale
1.14	Identification et évaluation des sites d'accueil	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	ANPC

1.15	Curage des caniveaux/ Barrages	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	Mairie
1.16	Organisation de la filière des déchets solides et des boues de vidanges	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	Santé
1.17	Installation de 5 panneaux d'interdiction d'installation ou de passage à proximité des infrastructures à risques	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 000 000	ANPC
1.18	Organiser des tables rondes de mobilisation des ressources	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières (Crédit de communication, carburant...)	600 000	ANPC
1.19	Prépositionnement des vivres et non vivres	Ressources humaines, vivres, non vivres et eau potable/matériels	Ressources humaines	Vivres, non vivres et eau potable/matériels	1 500 000	ANPC et AS
1.20	prépositionnement du matériel d'intervention (gilets de sauvetage, pirogues, tentes, bâches à eau, bladers, EPI…)	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	ANPC
1.21	IEC (émissions radio télévisées, sensibilisation de masse, kits de communication…)	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	225 000	3 mois PLRRC
	Sous-Total I				**69 695 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**					
2.1	Prise en charge médicale des sinistrés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 700 000	Santé, CRT

2.2	Installation des postes de soins mobiles	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	PM		Santé
2.3	Construction des ouvrages sanitaires (latrines, douches, dispositifs de lavage des mains)	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	Santé/Assainissement
2.4	Approvisionnement en eau potable, avec 1 fourgon	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	250 000 000	Hydraulique
2.5	Distribution des comprimés de chlore	Ressources humaines et le Chlore	Ressources humaines et le Chlore	Néant	PM	ANPC, santé/assainissement ; CRT
2.6	Désinfection des sites et de 1000 habitations	Ressources humaines, équipement/matériels	Ressources humaines	Équipement/matériels	1 200 000	3 mois santé/assainissement
2.7	Distribution des poubelles et sacs poubelles aux sinistrés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	175 000	santé/assainissement
2.8	Assistance en vivre, non vivre et eau potable	Ressources humaines, Kits d'assistance	Ressources humaines	Kits d'assistance	100 000 000	3 mois ANPC, AS, TDE, CSP, CRT
2.9	Installation des sinistrés dans les familles d'accueil	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	PM		ANPC, AS, CRT leader communautaire
2.10	Sécurisation des sites d'enregistrement des déplacés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	PM		ANPC, FDS
2.11	Prise en charge psychosociale des victimes	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	250 000	AS,

2.12	Prise en charge des cas de malnutrition	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	2 000 000	Santé/nutrition
2.13	Scolarisation des enfants sinistrés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	4 000 000	AS, Education
2.14	Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	Education
	Sous-Total II				**361 325 000**	
III	**ACTIVITES DE RELEVEMENT**					
3.1	La construction des ouvrages d'assainissement	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	25 000 000	TP,
3.2	L'entretien de 10 ouvrages d'assainissement existants	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	300 000	AS, Education
3.3	Réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable (PEA)	Ressources financières et humaines	Ressources humaines	Ressources financières	42 000 000	Hydraulique
3.4	Surveillance de la qualité de l'eau	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	300 000	DA
3.5	Vidange et désinfection des douches et latrines de fortune	Ressources financières humaines	Ressources humaines	Ressources financières	PM	Assainissement
3.6	Désinfection des sites d'accueil des sinitrés	Ressources humaines, équipement/matériels	Ressources humaines	Équipement/matériels	350 000	Santé/Assainissement
3.7	Appui aux ménages pour la relance des AGR	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières (kits de réinsertion	20 000 000	Mairie

				socio-professionnelle)		
3.8	Accompagnement des sinistrés auprès des institutions financières	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières (kits de réinsertion socio-professionnelle)	PM	Mairie
3.9	Construction et réhabilitation des habitations et édifices endommagés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières (kits de réinsertion socio-professionnelle)	PM	ANPC, TP
3.10	Organiser une campagne de réalisation des brises vents végétatifs	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières (kits de réinsertion socio-professionnelle)	6 000 000	Environnement
	Sous-Total III				**93 950 000**	
TOTAL					**524 970 000**	
Coordination (5%)					**26 248 500**	
TOTAL GENERAL					**551 218 500**	

Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse à la Sècheresse/Crise alimentaire

N°	Activités	Moyens nécessaires	Moyens Disponibles	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**					
1.1	Aménagement de pâturages et points d'eau	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	200 000	Mairie
1.2	Mise à disposition des terres.	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	100 000	Mairie
1.3	Organiser des tables rondes de mobilisation des ressources	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	500 000	ANPC
1.4	Prépositionnement des vivres, non vivres	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	1 200 000	AS, l'ANPC
1.5	IEC (émissions radio, sensibilisation de masse, kits de communication…)	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources humaines	Ressources financières	250 000	PLRRC
1.6	Acquisition de 8 bâches à eau	Ressources financières	Néant	Ressources financières	6 400 000	ANPC, Mairie
Sous-Total I					**8 650 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**					

2.1	Distribution d'eau potable	Ressources financières, Ressources humaines	Ressources financières	Ressources humaines	PM	TDE, hydraulique
2.2	Assistance en vivres, non vivres et en eau potable aux ménages sous pression	Ressources humaines, Kits d'assistance	Ressources humaines	Kits d'assistance	200 000 000	AS, ANPC
2.3	Aménagement des sites de pâturages et points d'eau	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières		Mairie
2.4	Sécurisation des sites d'accueil	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières		ANPC, FDS
2.5	Approvisionnement en eau potable, avec 1 fourgon	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	250 000 000	CSP
2.6	Sensibilisation aux producteurs	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières		Agriculture
Sous-Total II					**450 000 000**	
III	**ACTIVITES DE RELEVEMENT**					
3.1	Appui aux producteurs en intrants agricoles (engrais + semences)	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	Agriculture/l'ITRA
3.2	Appui aux producteurs agricoles vulnérables pour la préparation des parcelles de production (labour : 300 ha)	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	12 000 000	Agriculture

3.3	Assistance alimentaire aux producteurs agricoles sinistrés	Ressources financières, humaines	Ressources humaines	Ressources financières	15 000 000	ANPC ; AS
Sous-Total III					**32 000 000**	
TOTAL					**490 650 000**	
Coordination (5%)					**24 532 500**	
TOTAL GENERAL					**515 182 500**	

Annexe 5 : Liste des associations et ONG humanitaires

N°	Structures	Responsables	Contacts
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			